

DOSSIER D'INSCRIPTION 2023/2024

Les étapes de votre inscription



Étape 1

Je remplis le formulaire
Responsable légal

Je remplis un
formulaire Elève par
enfant à inscrire.

Je prends
connaissance avec
l'élève du règlement
intérieur.

Je sélectionne les
enseignements.



Étape 2

Je choisis mon mode
de règlement

Je remets le dossier
complet



Étape 3

Allegretto valide votre
inscription

Je reçois par mail mes
identifiants extranet et je
peux vérifier sur le site
d'Allegretto que mes
données sont exactes. Je
peux les rectifier si
besoin

Je reçois ma facture



Étape 4

Mon inscription est
définivement validée

Le professeur me
confirme mes horaires et
les modalités
d'organisation de l'année

REGLEMENT INTERIEUR

Inscription

S'entend pour l'année entière. Tout désistement fera l'objet d'une étude particulière sur les bases suivantes :

- Cours collectifs : remboursement proportionnel au nombre de cours restants dans la limite de 50% du tarif annuel.
- Cours individuels : l'engagement vis-à-vis du professeur est annuel et ne pourra faire l'objet d'aucun remboursement, sauf cas de force majeure (maladie, déménagement..)

Sera validée :

- Administrativement à réception de la fiche d'inscription et du règlement de l'adhésion à l'association. Cette adhésion n'est pas remboursable. A l'issue de cette procédure une facture vous sera adressée et confirmera le montant de votre inscription.
- Pédagogiquement à réception du règlement du tarif annuel des cours ou validation des modalités de règlement en cas de paiement échelonné.

Organisation de l'année

- Le calendrier des cours est fixé à chaque rentrée. Il suit le calendrier scolaire (pas de cours pendant les vacances scolaires, ni les jours fériés, ni les ponts scolaires) et comprend 32 semaines de cours.
- Effectifs des cours collectifs : 10 élèves par classe (maximum 14). Au cas où il y aurait moins de 7 élèves inscrits dans un cours, la durée de ce cours pourrait être réduite de 15' minutes sans changement de tarif.
- Aucun cours ne sera ouvert pour moins de 5 élèves.

Obligations de l'élève, des familles et suivi pédagogique

- La formation musicale est obligatoire pour tous les élèves inscrits au Parcours Enfant.
- L'élève s'engage à suivre assidûment les cours de musique dispensés par l'école et pour lesquels il a demandé son inscription pendant toute la durée du calendrier.
- L'engagement pris à l'inscription est valable pour toute la durée de l'année scolaire. Le cours d'instrument est collectif. L'élève est donc tenu d'y assister entièrement. Les cours commencent et finissent à l'heure prévue. La ponctualité est exigée.
- L'élève doit arriver à l'heure et ne sera absent qu'en cas de force majeure. Tout élève absent à ses cours ne pourra en aucun cas en exiger le remplacement ou le remboursement. Ainsi, en cas de classe de neige ou de classe verte, les cours ne sont pas remboursés.
- L'école ne fournit pas d'instruments. L'enfant doit disposer de l'instrument qu'il choisit d'étudier.
- L'achat de méthodes et de partitions de musique est à prévoir par l'élève, sur les conseils du professeur. Le matériel de formation musicale doit impérativement être acquis au complet pour le jour de la rentrée.
- Les élèves verront leurs acquis évalués par le contrôle continu. En formation musicale, un examen oral a lieu pour valider la fin de chaque cycle (à la fin des 4ème et 6ème niveaux). Des auditions instrumentales ont lieu tout au long de l'année ainsi qu'un grand concert au début du printemps.
- Les élèves prendront soin des locaux mis à disposition par la Mairie et les écoles et seront responsables des dégradations qu'ils pourraient occasionner.
- Les accompagnateurs ne sont pas autorisés à pénétrer dans l'enceinte de l'Ecole Jean Racine. Seuls les élèves sont autorisés à pénétrer dans les locaux, sauf autorisation expresse d'un professeur. Les parents des élèves pourront assister occasionnellement aux cours de leurs enfants avec l'accord de l'enseignant. Toutefois, il leur est demandé de ne pas intervenir durant l'enseignement.

Absences / Horaires

- En cas d'absence d'un professeur, le cours est reporté ou assuré par un remplaçant.

Responsabilité

- L'Ecole souscrit via la Confédération Musicale de France une assurance qui couvre responsabilité civile, dommages aux locaux et aux personnes.
- L'Ecole n'est pas responsable des enfants en dehors des heures de cours et de nos locaux.
- En aucun cas, l'Ecole ne sera responsable de la perte ou du vol du matériel personnel ou d'instruments.
- Les élèves doivent être couverts par une assurance responsabilité civile.

✉ Tout courrier pourra être adressé au Siège de l'Ecole : ALLEGRETTO - 33, rue Bossuet - 69006 LYON

✉ L'inscription implique l'accord des parents sur la totalité du présent règlement intérieur dont ils ont pris connaissance avant d'inscrire leur enfant.

TARIFS ANNUELS

	Tarif plejn	Tarif - 5 %	Tarif - 10 %
Parcours petite enfance			
Un souffle à deux / Muzikabulle (1 séance)	15,00 €		
Un souffle à deux / Muzikabulle (La carte de 10 séances)	120,00 €		
Jardin Musical Parent-Enfant (à partir d'1 an, ts les 15j)	190,00 €	180,50 €	171,00 €
Eveil musical (à partir de trois ans).	390,00 €	370,50 €	351,00 €
Parcours enfant			
Pratique Instrumentale (30 min individuel ou 1 heure à deux) + Formation musicale obligatoire (1 heure collectif) + 1 pratique collective facultative	990,00 €	940,50 €	891,00 €
Parcours ado (+ de 12 ans) ou adultes			
Formule 1 : Pratique Instrumentale (cours 30 min individuel ou 1 heure à deux)	890,00 €	845,50 €	801,00 €
Formule 2 : Pratique Instrumentale (cours 30 min individuel ou 1 heure à deux) + Formation musicale + 1 pratique collective	990,00 €	940,50 €	891,00 €
Formule 3 : Pratique Instrumentale (cours 45 min individuel)	1 220,00 €	1 159,00 €	1 098,00 €
Formule 4 : Pratique Instrumentale (cours 45 min individuel + Formation musicale + 1 pratique collective	1 300,00 €	1 235,00 €	1 170,00 €
Pratiques collectives			
Chorale enfants / Orchestre enfants	390,00 €	370,50 €	351,00 €
Formation musicale sans pratique instrumentale	390,00 €	370,50 €	351,00 €
Ensemble vocal adulte	390,00 €	370,50 €	351,00 €
Atelier musiques actuelles	390,00 €	370,50 €	351,00 €
Ensemble instrumental adulte	350,00 €	332,50 €	315,00 €
L'oreille sous toutes ses formes	450,00 €	427,50 €	405,00 €
Accompagnement pédagogique groupe ado/adulte*	sur étude		
Adhésion (par famille)	45,00 €		

(*)**Accompagnement pédagogique** : Ado ou adulte, vous souhaitez travailler entre amis ou sur un projet commun, vous avez besoin de locaux et d'un enseignant diplômé pour vous guider et vous motiver. N'hésitez pas à nous contacter

Réductions : qui est concerné ?

- **Réduction « pratique collective »** : tout élève inscrit au parcours enfant ou aux formules 2 ou 4 du parcours ado/adulte, a droit à une pratique collective sans supplément de tarif.
- **Réduction famille** : Une réduction tarifaire s'applique aux fratries à partir de 2 enfants adhérents comme suit : pas de réduction sur le tarif le plus élevé, - 5% sur le 2^{ème} tarif le plus élevé et - 10% pour les suivants.
- **Réduction étudiant/demandeur d'emploi** : Sur justificatifs, le tarif « - 10 % » sera appliqué.

2023/2024

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Muzikabulles (0-1 an)						10:00 - 11:00
Un souffle à deux						11:00 - 12:00
L'oreille sous toutes ses formes						08:45 - 09:45
Jardin Musical (1-3 ans)						10:00 - 11:00
Éveil 1			10:00 - 11:00			
Éveil 2			16:15 - 17:15			
Éveil 3			11:00 - 12:00 / 15:15 - 16:15			
FM 1C 1A	17:15 - 18:15		13:00 - 14:00			
FM 1C 2A		17:15 - 18:15	15:00 - 16:00			
FM 1C 3A	18:15 - 19:15		13:15 - 14:15			
FM 1C 4A		18:15 - 19:15	16:00 - 17:00			
FM 2C 1A			14:15 - 15:15			
FM 2C 2A			17:00 - 18:00			
FM Ado/hors cycle			horaire à définir			
Piano - Christelle		16:00 - 21:00	09:00 - 21:00			
Piano -			13:30 - 21:00	17:30 - 21:00		
Guitare - Loïc			09:00 - 13:00 / 14:00-20:00	17:30 - 21:00		
Guitare musiques actuelles - Yann				16:00 - 21:00		
Batterie	16:00 - 21:00			17:15 - 19:30		
Flûte traversière		17:30 - 21:00	16:30 - 21:00			
Clarinette		16:00 - 21:00				
Saxophone	17:00 - 20:00					
Trompette			13:30 - 17:15			
Violon et Alto			12:15 - 13:00 / 13:30-21:00			
Chant				17:30 - 21:00		
Chorale enfants			14:00 - 15:00			
Orchestre enfants			17:30 - 18:45			
Ensemble vocal adultes		heure à définir				
Atelier musiques actuelles				20:30 - 21:30		
Ensemble instrumental adultes			19:00 - 20:30 (bimensuel)			

Date de début des cours

**Lundi 18
septembre 2023**

ATTENTION

**Ces jours et horaires
peuvent être modifiés en
septembre.**

Chaque professeur
d'instrument vous contactera
afin de fixer votre heure de
cours, répondre à vos ultimes
questions et organiser la
nouvelle année.

Lieu des cours

Maire Lyon 6
33 rue Bossuet

Ecole Jean Racine
8/10 rue Crillon - L

Formulaire d'inscription

En gras : Mentions obligatoires à saisir

Responsable légal # 1

Civilité *	<input type="checkbox"/> Monsieur <input type="checkbox"/> Madame
Nom *	
Prénom *	
Adresse *	
CP et Ville *	

Téléphone domicile	
Mobile *	
E-Mail *	

Assurance Responsabilité Civile *	Compagnie *
	Police n° *

Responsable légal # 2

Civilité	<input type="checkbox"/> Monsieur <input type="checkbox"/> Madame
Nom	
Prénom	
Adresse	
CP et Ville	

Téléphone domicile	
Mobile	
E-Mail	

Règlement

Moyen de paiement	Modalité de paiement
Espèce	Non accepté
<input type="checkbox"/> Chèque bancaire <input type="checkbox"/> Virement	<input type="checkbox"/> comptant
<input type="checkbox"/> Chèque vacances	<input type="checkbox"/> comptant <input type="checkbox"/> partiel (à compléter par un autre mode de règlement)
<input type="checkbox"/> Prélèvement <input type="checkbox"/> Carte bancaire	<input type="checkbox"/> comptant. (octobre) <input type="checkbox"/> 3 fois (octobre, janvier, avril) <input type="checkbox"/> 6 fois (octobre, novembre, janvier, février, avril, juin) <input type="checkbox"/> 9 fois (octobre à juin) Si vous optez pour : ➔ Le prélèvement : n'oubliez pas de compléter le mandat de prélèvement à la fin de ce document. ➔ La carte bancaire : vous recevrez par mail les instructions de paiement.

Elève

Statut *	<input type="checkbox"/> Enfant <input type="checkbox"/> Etudiant(e) postbac/Demandeur d'emploi <input type="checkbox"/> L'élève correspond à l'adulte 1 (inutile de remplir la zone « Elève »)
Nom *	
Prénom *	
Date de naissance *	

Mobile	
E-Mail	

Etablissement scolaire à la rentrée		<i>(pour les scolaires)</i>
Niveau scolaire à la rentrée		<i>(pour les scolaires)</i>



Droit à l'image

Nous soussignés :

Agissant en qualité de représentants légaux de :

- Autorisons l'Ecole Allegretto à photographier ou à filmer notre enfant / nous filmer (si adulte inscrit) dans le cadre des activités de l'Ecole et à reproduire ou à diffuser ces images à des fins pédagogiques ou de communication sur les supports de communication de l'Ecole, de toute nature, notamment son site internet et ses réseaux sociaux. Cette autorisation est consentie à titre gracieux, pour la durée de vie des supports de communication réalisés par l'Ecole et pour un territoire illimité. Elle exclut toute exploitation commerciale.
- N'autorisons pas l'Ecole Allegretto à photographier ou filmer notre enfant / nous filmer (si adulte inscrit).

A :

Le :

Signatures des 2 représentants légaux.

Autorisation de sortie pour les mineurs

Notre enfant (Nom Prénom).....

- autorisé à rentrer seul
 - sera pris en charge par :
-

Parcours pédagogique : (valider votre choix par une croix dans la dernière colonne)

Parcours petite enfance	Jardin Musical – (moins de trois ans)	Mercredi 08h45	
	Eveil 1 - (petite section)	Mercredi 10h00	
	Eveil 2 - (section moyenne)	Mercredi 16h15	
	Eveil 3 - (grande section)	Mercredi 11h00 Mercredi 15h15	

Pratique instrumentale	Instrument choisi ->		
	Formule	30 minutes instrument 45 minutes instrument	

Formation Musicale (obligatoire pour le Parcours Enfant)	1C 1A – Année 1 <i>(Cours : Marie Lyon 6^{ème})</i>	Lundi 17h15 Mercredi 13h00		
	1C 2A – Année 2 <i>(Cours : Marie Lyon 6^{ème})</i>	Mardi 17h15 Mercredi 15h00		
	1C 3A – Année 3 <i>(Cours : Marie Lyon 6^{ème})</i>	Lundi 18h15 Mercredi 13h15		
	1C 4A – Année 4 <i>(Cours : Marie Lyon 6^{ème})</i>	Mardi 18h15 Mercredi 16h00		
	2C 1A – Année 5 <i>(Cours : Marie Lyon 6^{ème})</i>	Mercredi 14h15		
	2C 2A – Année 6 <i>(Cours : Marie Lyon 6^{ème})</i>	Mercredi 17h00		
	Ados – Hors cycle	A définir		
	Commande carillon chromatique 25 notes - référence Lugdivigne 8081 <i>L'enseignement de la FM nécessite un carillon que nous pouvons commander pour vous si vous n'en disposez pas. Il vous sera refacturé au réelle en début d'année scolaire (environ 28 €).</i>			

Pratiques collectives	Chorale (enfant)	Mercredi 14h00	
	Orchestre enfant	Mercredi 17h30	
	Ensemble vocal (ado / adulte)	A définir	
	L'oreille sous toutes ses formes	Samedi 08h45	
	Ensemble instrumental adultes (par quinzaine)	Mercredi 19h00	
	Ateliers Musiques actuelles	Jeudi 20h30	


Reduction spécifique	<input type="checkbox"/> Chômeur <input type="checkbox"/> Etudiant <i>(justificatif de situation à joindre)</i>
----------------------	--

☞ Je certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'Ecole et m'engage à y tenir.

☞ J'autorise l'association Ecole de Musique Allegretto à utiliser les informations contenues dans ce formulaire pour nous transmettre toute information utile à la bonne organisation du programme pédagogique.

Date	Signature du responsable légal ou de l'élève majeur

Les informations portées sur ce formulaire font l'objet d'un traitement par l'Ecole Allegretto pour gérer les inscriptions et le suivi pédagogique des élèves. Pour en savoir plus sur les traitements mis en œuvre et sur vos droits nous vous invitons à vous reporter à notre politique de gestion des données à caractère personnel accessible sur notre site.

Référence unique du mandat	MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA												
	F	R	8	4	Z	Z	Z	8	7	1	D	7	

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez ALLEGRETTO à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte et votre banque à débiter votre compte aux instructions d'ALLEGRETTO.
Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée

- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.
- Sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.

Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

*Veuillez compléter les champs marqué **

DEBITEUR			
Nom et prénom*			
Adresse*			
Code postal *	Ville *		FRANCE
IBAN *			
BIC *			

CREANCIER			
Identifiant	FR 84 ZZZ 871D7D		
Nom	ALLEGRETTO		
Adresse	33 rue Bossuet		
Code postal	69006	Ville	LYON FRANCE
Type de paiement *	<input type="checkbox"/> Paiement récurrent/répétitif		<input type="checkbox"/> Paiement ponctuel

Le *	
A *	
Signature *	

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.